

Revue des deux mondes (1829)

Revue des deux mondes (1829). 1880/03-1880/04.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

GRANDEUR ET DÉCADENCE

DE

L'INTERNATIONALE

On parle souvent de l'Internationale, et généralement on ne connaît ni sa constitution ni son histoire. On croit voir la main de cette société redoutable dans tous les actes de violence du socialisme : grèves, révoltes, incendies de nos cités, comme à Paris, bombes comme à Florence et à Pise, tentatives de régicide comme à Berlin, Naples, Madrid ou Saint-Pétersbourg. C'est le spectre rouge partout présent et partout menaçant, et minant sourdement la société sous nos pas. L'Internationale n'a cependant jamais été une société secrète. Elle a eu son siège connu. Ses proclamations sont signées, publiées, et en somme elle est la forme à laquelle devait logiquement aboutir le mouvement socialiste contemporain. Tout de nos jours ne devient-il pas international? N'avons-nous pas les expositions internationales, les banques de crédit international, les tarifs internationaux pour les postes, les télégraphes et les chemins de fer, les traités internationaux pour les extraditions, pour le droit commercial, pour certains usages de la guerre, pour les monnaies, et des sociétés financières internationales sans nombre? Ce fait est la conséquence matérielle du grand travail d'assimilation qui s'accomplit dans le monde entier. Les peuples deviennent de plus en plus semblables, et leurs relations de plus en plus intimes. Les mêmes problèmes économiques et religieux, les mêmes crises commerciales et industrielles, les mêmes hostilités de classes, les mêmes luttes entre capitalistes et ouvriers se rencontrent dans tous les pays civilisés, qu'ils soient constitués en république ou en monarchie. La solidarité entre les peuples n'est plus un vain mot. Elle est si réelle, surtout dans l'ordre économique, qu'un fait purement local se répercute, de conséquences en conséquences, dans les deux héli-

sphères. Ainsi l'Allemagne enlève à l'argent son rôle de monnaie libératoire, et aussitôt le mineur des Montagnes-Rocheuses voit diminuer la valeur de son produit, l'officier anglais campé dans l'Himalaya ne peut plus envoyer ses économies à Londres sans subir une perte énorme, et le commerce de l'Angleterre avec l'Inde et l'Amérique méridionale est profondément troublé. L'esprit d'entreprise se réveille aux États-Unis, et à l'instant, malgré une détestable récolte, l'industrie européenne se ranime, les prix montent, les usines qui chômaient reprennent le travail, et la crise qui, depuis cinq ans, paralysait la production, fait place à une ère nouvelle d'activité et de prospérité. Quand les différens peuples tendent à ne plus faire qu'une seule famille, il doit s'ensuivre que toutes les manifestations de l'activité sociale revêtent un caractère international.

I.

Voici l'enchaînement de faits et de déductions qui a donné naissance à l'Internationale. Grâce au bon marché des transports et à la diminution des droits de douane, les pays de l'Occident ne forment plus qu'un seul marché sur lequel les prix se nivellent à peu près sous l'action de la concurrence. La production se fait dans des conditions très semblables : mêmes procédés, mêmes machines, mêmes matières premières. Ce n'est donc qu'en réduisant le taux des salaires qu'on peut diminuer le prix de revient. Le fabricant y est naturellement porté, afin de conquérir des débouchés à l'extérieur. Mais alors les industriels que menace l'importation de marchandises étrangères sont obligés à leur tour d'abaisser le prix de la main-d'œuvre, sinon ils perdraient leur clientèle et devraient cesser de travailler. C'est en vain que les ouvriers essaieraient de résister par la coalition et la grève. Le fabricant leur tiendrait ce raisonnement irréfutable : Si je ne réduis pas les salaires, il arrivera de deux choses l'une : ou je maintiendrai le prix de vente de mes marchandises, et dans ce cas je n'en vendrai plus, puisque mes concurrents qui paient un salaire moins élevé peuvent les offrir à meilleur compte, ou bien je baisserai mes prix, et alors je serai en perte et je mangerai peu à peu mon capital, jusqu'à ce que, ruiné, je n'aie plus qu'à fermer mon usine. Où alors trouverez-vous de l'ouvrage ? Je suis donc forcé, bien malgré moi, de réduire la main-d'œuvre au taux payé par mes concurrents. La conclusion à tirer de ce discours, c'est que, pour résister à une diminution des salaires, les ouvriers seront portés à s'entendre avec ceux des autres pays. C'est au point de départ de la réduction qu'il faut s'opposer, et s'il est placé à l'étranger, c'est à l'étranger qu'il faudra organiser la résistance. On voit clairement comment le cosmopolitisme du capital, la facilité des

transports et des échanges et l'identité des procédés de fabrication, mènent à une association internationale des travailleurs.

Une circonstance plus spéciale y a conduit également. Parfois les manufacturiers anglais, quand leurs ouvriers refusaient leurs conditions et se mettaient en grève, ont fait venir des étrangers, — des Allemands, des Belges ou des Danois, — qui se contentaient d'un salaire moindre. Ils menaçaient même d'appeler des coolies chinois qui, ne mangeant que du riz, vivent à l'aise avec un demi-franc par jour. Quel moyen d'échapper à cette concurrence importée du dehors? Le moyen, c'est évidemment de s'entendre avec les ouvriers étrangers, de leur montrer que les intérêts de tous les travailleurs sont solidaires et de les empêcher ainsi d'accepter les propositions que des maîtres d'un autre pays pourraient leur faire. On le voit, l'Internationale s'est développée, au début, sur le terrain économique et sous l'empire des conditions nouvelles de l'industrie moderne.

Ce qui le prouve manifestement, c'est qu'elle est née à la suite de l'Exposition internationale de Londres, en 1862. Du moins c'est alors qu'elle a pris corps; car l'idée, sous sa forme théorique, datait de plus loin. En 1847, eut lieu à Londres une réunion de communistes allemands dirigée par Karl Marx et par Friederich Engels, qui venait de publier son livre sur la condition des ouvriers en Angleterre. Un manifeste fut imprimé en plusieurs langues. Le programme adopté se résumait en ceci : Abolition de la propriété privée, le crédit centralisé aux mains de l'état dans une banque nationale, l'agriculture pratiquée en grand d'après un plan scientifique, l'industrie remise à des ateliers nationaux. Toutefois, était-il ajouté, la transformation de la société actuelle ne s'opérera pas d'après les idées préconçues d'un réformateur, mais par l'initiative de la classe laborieuse tout entière. Le manifeste se terminait par cet appel : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous. » On attribue à une Française, Jeanne Derouin, l'idée de relier toutes les associations ouvrières en une fédération solidaire universelle. Il fut décidé qu'on réunirait à Bruxelles, l'année suivante, un congrès international ouvrier. Mais les bouleversements de 1848 empêchèrent l'accomplissement de ce projet, et pendant quatorze ans il n'en fut plus question.

En 1862, quelques industriels, comme M. Arlès-Dufour, et certains journaux comme *le Temps* et *l'Opinion nationale*, émirent l'idée qu'il serait utile d'envoyer à l'Exposition de Londres des délégués des ouvriers français. « La visite qu'ils feraient à leurs camarades d'Angleterre, disait *l'Opinion nationale*, établirait entre eux des relations profitables sous tous les rapports. En même temps qu'ils pourraient se rendre compte, par eux-mêmes, des grands

travaux artistiques et industriels de l'Exposition, ils sentiraient mieux la solidarité qui les lie; les vieux levains de discorde internationale s'apaiseraient et les jalousies feraient place aux salutaires efforts d'une fraternelle émulation. » Tout le programme de l'Internationale est résumé dans ces lignes; mais les industriels ne prévoyaient guère la façon dont il allait être mis à exécution. Napoléon III se montra très favorable à l'envoi des délégués à Londres. Il permit qu'ils fussent élus au suffrage universel, dans chaque corps de métier, et naturellement on choisit ceux qui parlaient le mieux des droits du travail. D'après les ordres de l'empereur, on facilita leur voyage de toutes les manières. Napoléon III rêvait encore alors de s'appuyer, pour fonder l'empire, sur les ouvriers et les paysans, et de tenir tête ainsi à la bourgeoisie libérale.

A Londres, les ouvriers anglais firent à « leurs frères de France » le plus cordial accueil. Le 5 août ils organisèrent une fête « de fraternisation internationale » au *Free Mason's Tavern*. Les discours ne furent point violents. Pour les questions de salaire, y disait-on, les ouvriers doivent s'unir; mais, pour diminuer les difficultés, ils doivent aussi s'entendre avec leurs patrons. A mesure que les machines se perfectionneront, il faudra moins de travail humain : le salaire sera-t-il donc réduit en proportion? Comment assurer au travailleur une rémunération suffisante? Difficile question. Pour la résoudre, ce n'est pas trop des recherches des historiens, des philosophes, des hommes d'état, des maîtres et des ouvriers de tous les pays. Comme conclusion on proposa de créer des comités de travailleurs « pour l'échange de correspondances sur les questions d'industrie internationale. » L'idée d'une association universelle apparaît ici en germe. Elle se réalisa deux ans après.

Le 28 septembre 1864 eut lieu, à Saint-Martin's Hall, un grand meeting « d'ouvriers de toutes les nations. » Le professeur Beesly présidait. M. Tolain parlait au nom de la France. Karl Marx était le véritable inspirateur de la réunion; le secrétaire de Mazzini, le major Wolff, y assistait également; c'est ce qui a fait dire que Mazzini était le fondateur de l'Internationale. Mais loin de là, il n'y est entré qu'avec défiance et en est bientôt sorti. Le meeting nomma un comité provisoire chargé de rédiger les statuts de l'association, qui devaient être soumis au congrès universel qu'on espérait réunir à Bruxelles l'année suivante. Dans ce comité se trouvaient représentées l'Angleterre, la France, l'Italie, la Pologne, la Suisse et l'Allemagne. Plus tard des délégués d'autres pays furent admis. Il y en eut cinquante en tout. Ils ne prenaient en aucune façon les allures d'une société secrète. Au contraire, c'est par la publicité qu'ils voulaient exercer leur propagande. Leur siège était au n° 18 de Greek street, Soho. Les statuts qu'ils élaborèrent

n'avaient du reste rien de révolutionnaire; on aurait dit plutôt une société pour l'étude des questions sociales. Un conseil général fut nommé. Il était composé de: Odger, président; Wheeler, caissier; Cremer, secrétaire, Le Lubez pour la France, Wolff pour l'Italie, Marx pour l'Allemagne, Holtory pour la Pologne et Jung pour la Suisse. Pour couvrir les dépenses, un fonds fut formé. Il s'éleva, dit-on, à trois livres sterling. C'était peu pour remuer le monde.

Mazzini, par son secrétaire Wolff, proposa une organisation très centralisée, qui remettait toute la direction aux mains des chefs. Marx le combattit, en faisant remarquer que ce système pouvait convenir à une conjuration politique tramée pour renverser un gouvernement, mais qu'il ne valait rien pour grouper un nombre très grand de sociétés ouvrières établies dans divers pays et dans des conditions différentes. Pour réussir, il fallait se contenter d'un lien fédéral très peu serré et surtout respecter les autonomies locales. Loin d'agir dans l'ombre, il fallait au contraire, pour le succès, compter sur la publicité la plus grande possible. Mazzini n'était qu'un politique; il ne comprenait pas les questions sociales. Ayant passé sa vie à conspirer, il ne voyait rien au delà du carbonarisme. Marx, qui connaissait à fond l'économie politique, n'eut pas de peine à démontrer que, si, pour renverser une dynastie et proclamer la république, il suffit parfois de quelques barricades et d'un coup de main hardi, ce n'est pas ainsi qu'on peut modifier l'assiette de la propriété, l'organisation du travail et les bases de la répartition. Marx l'emporta. Bientôt, à son tour, il devait être combattu et abandonné comme trop autoritaire. Mazzini et les siens se retirèrent.

Ce sont les idées de Marx qui sont exprimées dans le manifeste très habile et relativement très modéré que rédigea le conseil général. Dans un discours que M. Gladstone venait de prononcer, il avait dit que depuis vingt ans le sort de l'ouvrier ne s'était guère amélioré et qu'en beaucoup de cas, la lutte pour l'existence lui était devenue plus difficile, tandis que le développement de la richesse nationale, de l'industrie et du commerce avait été inouï, et que, par exemple, les exportations avaient triplé. C'est ce discours qu'invoque le manifeste, et il en conclut qu'il faut chercher les moyens d'augmenter la part du travail. Tout d'abord, ajoutait-il, il faut adopter la journée normale de dix heures, afin que le travailleur ait le loisir nécessaire au développement de ses facultés, comme aussi pour éviter les excès de production et les engorgemens des débouchés. Le succès récent de certaines sociétés coopératives prouve que les ouvriers peuvent exercer même la grande industrie sans la direction des maîtres. Il est permis d'en conclure que le salariat n'est qu'une forme transitoire du travail, et qu'il fera bientôt place à l'association. L'association, en assurant à l'ouvrier le produit intégral de

son labeur, stimulera son zèle et lui apportera le bien-être. Pour atteindre ce but, il faut l'entente de tous. C'est pour cela qu'a été fondée l'association internationale. — On le voit, rien d'inquiétant dans ce manifeste. Michel Chevalier ou Stuart Mill, qui avaient parlé de l'association dans les mêmes termes, auraient pu le signer. L'Internationale affirmait aussi que « l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » Cette idée semblait une application du principe du *self help* : elle valut à l'association nouvelle, même en France, les sympathies de beaucoup d'hommes distingués qui ne soupçonnaient guère comment elle devait être interprétée plus tard.

On trouve ici une preuve nouvelle de ce fait souvent observé que les mouvemens révolutionnaires vont toujours croissant en violence. Les initiateurs sont bientôt dépassés. Ils paraissent tièdes et ne tardent pas à être considérés comme traîtres. De plus exaltés les remplacent et s'usent à leur tour, jusqu'à ce qu'on arrive à l'abîme, où aboutissent les extravagances de la logique révolutionnaire.

Les progrès de la nouvelle association furent d'abord très lents. Quelques sociétés ouvrières anglaises adhérèrent. Les Italiens établis à Londres, d'abord tout acquis, se retirèrent plus tard, d'après les conseils de Mazzini. Le délégué Lefort, que le conseil général envoya à Paris, fut mal accueilli. Tolain et Fribourg, venus à Londres pour expliquer la situation, ne purent s'accorder avec Le Lubez, qui donna sa démission. On avait voulu organiser l'entente, et c'était la discorde qui régnait. Le congrès qui devait se réunir à Bruxelles n'eut pas lieu. On dut se contenter d'une simple conférence à Londres au mois de septembre. Les délégués du continent n'apportaient pas de bonnes nouvelles. Sauf en Suisse, les adhésions étaient rares. Les Belges se plaignaient de l'inertie de leurs compatriotes; les Français des tracasseries de la police; les Italiens de l'hostilité des mazziniens. Il fut reconnu qu'il fallait un congrès général, et on décida qu'il se réunirait l'an d'après à Genève.

Le 3 septembre 1866, la première séance s'y ouvrit en effet dans la brasserie Treiber, sous la présidence de Jung, qui représentait le conseil général. Il n'y avait en tout que soixante délégués, et ceux-là seuls dont les pouvoirs étaient en règle furent admis à prendre la parole. Les Français, au nombre de dix-sept, étaient en majorité. Outre Jung, le conseil général avait envoyé Odger, Cremer, Eccarius et Carter. Les statuts élaborés à Londres sous l'inspiration de Marx furent adoptés presque sans changement. Ils sont très habilement conçus. Ils offrent une application bien entendue du système fédéral et du suffrage à plusieurs degrés. — L'initiative locale est respectée, et en même temps l'autorité centrale, émanation des divers

groupes fédérés, dirige l'ensemble. Ces statuts étaient rédigés de façon à ne pas alarmer les gouvernements et à échapper aux rigueurs de la justice répressive. — L'association est constituée, dit l'article premier, pour procurer un point central de communication et de coopération entre les ouvriers des différens pays aspirant au même but, savoir : « le concours mutuel, le progrès et le complet affranchissement de la classe ouvrière. » L'association affirme qu'elle reconnaît, ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant, « la vérité, la justice et la morale comme base de sa conduite, » et elle prend pour devise : *Pas de devoirs sans droits et pas de droits sans devoirs*. C'était parler d'or. Comment les tribunaux auraient-ils songé à poursuivre ? — Les élémens de l'association sont les sections. Une section se compose des ouvriers adhérens d'une même localité ou d'un même métier qui se réunissent pour étudier et défendre leurs intérêts communs. Les sections d'une région se groupent pour former une fédération. Enfin, disent les statuts, « comme l'utilité du conseil général sera d'autant plus grande que son action sera moins disséminée, les membres de l'association internationale devront faire tous leurs efforts, chacun dans son pays, pour réunir en une association nationale les diverses sociétés existantes. » On voit s'élever la pyramide de l'Internationale s'appuyant sur les divisions territoriales de la société actuelle : au bas de l'échelle, la commune, puis la province, résultant du groupement des communes, la nation du groupement des provinces, et enfin l'humanité du groupement des nations. C'est un idéal grandiose qui rappelle celui de l'église catholique. Mais, par défaut du principe d'autorité et d'obéissance, les sections ne sont jamais arrivées, même en France ou en Allemagne, au groupement national. Les sections et les fédérations nomment chacune un bureau qui est en relation avec le conseil général. Tous les mois les bureaux envoient un rapport sur la situation des associations de leur ressort. — Le conseil général est élu par les représentans des fédérations. Chaque congrès désigne le lieu et la date du congrès suivant. Le conseil général indique d'avance les questions à traiter. Il fait un rapport sur les travaux de l'année. Il publie un bulletin qui s'occupe de tout ce qui peut intéresser les ouvriers : offres et demandes de travail, salaires, progrès des sociétés coopératives, situation de la classe laborieuse dans les différens pays. Il entretient des relations permanentes avec les sociétés locales. Il choisit dans son sein le président, le secrétaire et le trésorier. Pour faire face aux dépenses permanentes du personnel et des publications, une cotisation est demandée aux membres de l'association. Ils paient d'abord, lors de leur adhésion, 0 fr. 50 pour leur carte d'affiliation, 0 fr. 40 par an pour le fonds général et en outre de 1 à 2 francs pour la section ou la fédé-

ration locale. Mais quand il s'agit de venir en aide à une grève, c'est au moyen d'autres ressources qu'il y est pourvu. Ce qui était très habile, c'est qu'on laissait à toutes les sociétés qui voulaient s'affilier leur organisation propre. L'article 10 porte : « Quoique unies par un lien fraternel de solidarité et de coopération, les sociétés n'en continuent pas moins d'exister sur les bases qui leur sont particulières. » On pouvait englober ainsi les sociétés ouvrières de toute espèce, pourvu qu'elles déclarassent adhérer aux principes de l'Internationale.

Les discussions et les résolutions de ce premier congrès furent modérées. Les motions trop radicales n'obtinrent pas de majorité. Le groupe français représentait la gauche et les Allemands la gauche extrême. Les Anglais se tenaient à l'actuel et au possible. Fallait-il condamner toutes les religions comme hostiles à l'affranchissement de la cause ouvrière ? Le congrès refusa de se prononcer, le sujet ne rentrant pas dans le cercle de ses recherches. Ne fallait-il admettre que des ouvriers ? Les Français voulaient exclure impitoyablement « les travailleurs intellectuels, » les avocats, les journalistes, « tous ces beaux parleurs » qui ne cherchent dans l'agitation qu'un moyen de faire leurs affaires. Les Anglais et les Allemands s'y opposèrent. C'eût été en effet expulser ceux qui avaient créé et qui dirigeaient l'Internationale.

Le congrès refusa aussi d'adopter tel ou tel plan de réorganisation sociale. Il devait se borner à formuler des principes généraux. Il comptait que, par l'effet de la libre coopération, le pouvoir et le capital finiraient par passer aux mains des ouvriers. Cependant il engagea les *trade-unions* à ne pas se contenter de poursuivre la hausse des salaires, mais à s'unir pour arriver à « l'émancipation complète de l'ouvrier. » Un vœu fut émis en faveur de l'indépendance de la Pologne. Toutefois la motion « de flétrir le despotisme russe » ne fut pas admise. On décida aussi qu'il fallait poursuivre partout la réduction de la journée de travail à huit heures effectives. Le travail des enfans ne devait pas être entièrement interdit, mais il ne devait pas dépasser quelques heures par jour, le reste du temps étant consacré à l'instruction que les chefs d'industrie étaient tenus de leur procurer. Cependant une partie du salaire des enfans pouvait être prélevée pour rétribuer les instituteurs. Enfin des résolutions furent votées en faveur des impôts directs et de la suppression des armées permanentes. Ceci était un souvenir des congrès de la paix.

En 1867, l'Internationale commence à faire sentir sa puissance. C'est de cette époque que datent ses conquêtes. Les ouvriers en bronze de Paris avaient formé une union dès 1864, aussitôt après que la loi interdisant les coalitions avait été abolie. En février

1867, ils se mirent en grève, et les patrons décidèrent un *lock-out* qui mit cinq mille ouvriers sur le pavé. Trois de leurs délégués allèrent à Londres réclamer l'appui de l'Internationale. Ils n'obtinrent qu'un assez maigre secours. Mais les maîtres, croyant que l'argent affluait, finirent par céder. Cette victoire valut à l'association un grand nombre d'adhésions dans toute la France. En Angleterre, elle recruta des adhérens par d'autres mesures. Dans certaines industries, les maîtres, menacés par les grèves, avaient fait venir des ouvriers de Belgique et d'Allemagne. Aussitôt l'Internationale se mit à l'œuvre. Elle parvint à empêcher le départ des nouvelles recrues. Quant à ceux qui étaient déjà employés, elle les décida à rentrer dans leur pays. Elle paya même leur retour en y ajoutant une gratification. Tout un convoi d'Allemands, avertis au moment où ils descendaient du bateau, s'en retourna par la première occasion. Les *trade-unions*, qui jusque-là s'étaient tenues exclusivement sur le terrain anglais, comprirent alors le but de l'Internationale et un certain nombre d'entre elles adhérèrent à leur tour. Le recrutement reprit en Allemagne, où il avait été arrêté l'année précédente par la guerre entre l'Autriche et la Prusse. Il fut considérable aussi en Suisse, surtout dans les cantons français. De nombreux journaux socialistes se mirent au service de l'Internationale : en France *la Fourmi*, *l'Association*, *le Congrès ouvrier*, *la Mutualité*; en Allemagne le *Sozial-Democrat* et le *Deutsche Arbeiter-Zeitung* de Berlin, le *Nordstern* de Hambourg, le *Correspondent* de Leipzig; à Londres le *Workman's Advocate*, rédigé par Eccarius, et *the International Courier*, écrit en anglais et en français; en Belgique *la Tribune du peuple*. L'Internationale trouva aussi des organes en Italie, en Espagne et en Amérique.

Le second congrès tint ses séances à Lausanne du 2 au 8 septembre 1869. Le conseil général rendit compte de ses travaux et se vanta entre autres d'avoir dépensé 1 million 1/2 de francs en Amérique pour y soutenir des grèves. Les idées radicales commencèrent à élever la voix; cependant elles ne l'emportèrent pas encore. On ne vota ni la suppression de l'hérédité, ni la propriété collective, mais seulement la reprise des chemins de fer par l'état, « afin d'anéantir le monopole des grandes compagnies, qui, en soumettant la classe ouvrière à leurs lois arbitraires, attaquent à la fois et la dignité de l'homme et la liberté individuelle. » Sauf cet étrange considérant, qu'on dirait rédigé par un machiniste renvoyé, cette motion n'a rien de bien subversif, puisque les gouvernements s'efforcent à l'envi de la mettre en pratique. Le congrès n'admit même pas l'enseignement gratuit. Il décida que le premier devoir des parens étant d'instruire leurs enfans, l'état ne doit payer pour eux que quand ils ne peuvent le faire eux-mêmes. L'économiste le plus

orthodoxe et le plus opposé à l'intervention de l'état ne pourrait demander mieux. Contrairement aux vœux émis à Genève, le congrès de Lausanne montra beaucoup de défiance à l'égard des sociétés coopératives, « parce qu'elles tendent à constituer un quatrième état ayant au-dessous de lui un cinquième état plus misérable encore. » L'objection paraît étrange. Si les ouvriers associés sont dans une situation meilleure que les autres, est-ce une raison pour proscrire l'association? N'en est-ce pas plutôt une pour les y faire entrer? Faut-il donc condamner toute réforme qui n'est que partielle, et en réalité peut-il y en avoir d'autre? Le congrès voulait au contraire persuader au prolétariat « que la transformation sociale ne peut s'opérer d'une manière radicale et définitive que par des moyens agissant sur l'ensemble de la société et conformes à la réciprocité et à la justice. » Il fut admis que « pour empêcher les associations de contribuer au maintien de l'inégalité, il faut faire disparaître autant que possible le prélèvement du capital sur le travail, c'est-à-dire y faire entrer l'idée de mutualité et de fédération. » Ceci signifie apparemment qu'il faut supprimer l'intérêt; mais alors les associés n'ayant aucun avantage à augmenter leur mise, l'épargne sera nulle, et tout accroissement des moyens de production se trouvera arrêté. La grande société coopérative des maçons de Paris, dont le succès a été si remarquable, accordait un intérêt non-seulement aux mises des associés, mais même au capital prêté par d'autres. Aussi longtemps que la formation du capital sera le résultat d'un acte volontaire, comme cet acte constitue un sacrifice, il n'aura lieu que s'il est récompensé. Sur un champ de bataille, on se fait tuer pour la patrie. Dans l'atelier, on ne se privera pas pour que les autres jouissent. L'héroïsme et l'abnégation sont des vertus sublimes : elles ne seront jamais les ressorts du monde économique.

Une grave question se posait : l'Internationale devait-elle se maintenir exclusivement sur le terrain économique? ou avait-elle intérêt à faire cause commune avec cette partie de la bourgeoisie qui poursuit, au besoin par la révolution, les réformes politiques et l'établissement de la république? Karl Marx aurait voulu limiter l'activité de l'association à la question ouvrière. On avait ainsi plus de chances d'échapper à la répression et d'aboutir à des résultats pratiques. Après de longs débats, il fut décidé que « l'émancipation sociale était inséparable de l'émancipation politique, » et l'on envoya des délégués au « Congrès de la paix et de la liberté, » qui siégeait en ce moment même à Genève. Dans ce congrès dominait l'ancien esprit révolutionnaire, qui croit tout résoudre par des coups de main et qui ne se doute même pas des difficultés que présente la solution des questions sociales. Ces jacobins arriérés déchaînent

les tempêtes, provoquent les réactions et retardent ainsi le vrai progrès économique, c'est-à-dire l'amélioration du sort du plus grand nombre, qui est la chose essentielle.

L'extension rapide de l'Internationale en France alarma le gouvernement de l'empire. Des poursuites furent décidées. En mars 1868, un certain nombre des chefs furent condamnés, mais seulement à 100 francs d'amende, non pour le délit de société secrète, mais comme ayant fait partie d'une société non autorisée. Le réquisitoire du ministère public fut plein d'indulgence et presque de sympathie. Le gouvernement impérial espérait encore rallier les ouvriers à sa cause. Cette apparence de répression n'eut d'autre résultat que d'appeler l'attention des ouvriers et de rendre l'Internationale plus populaire. « Les tracasseries gouvernementales, disait peu de temps après le conseil général, loin de tuer l'Internationale, lui ont donné un nouvel essor en coupant court aux coquetteries malsaines de l'empire avec la classe ouvrière. » En Allemagne également les progrès de l'association furent rapides à cette époque. Il s'y était établi un très grand nombre d'unions de métier (*Gewerk-Vereine*). Au mois d'août, une réunion des représentans de cent vingt sociétés ouvrières eut lieu à Nuremberg, et on décida l'affiliation à l'Internationale. Elle pénétra également en Espagne. En Suisse, sa popularité s'étendit considérablement, parce qu'elle avait permis aux ouvriers du bâtiment, à Genève, d'obtenir une augmentation de salaire.

II.

Le troisième congrès se réunit à Bruxelles, au théâtre du Cirque, du 5 au 11 septembre 1868. Quatre-vingt-dix-huit délégués représentaient l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Espagne et la Suisse. Un compte-rendu complet des séances fut publié dans un journal socialiste de Bruxelles, *le Peuple belge*. Sur chaque question à l'ordre du jour un rapport est présenté. Les discussions sont en général assez courtes et peu animées. Les résolutions rédigées par le comité central sont votées sans modification. Ce n'est que sur la question de la propriété foncière que des divergences se produisirent. On s'occupa d'abord de la question de la guerre. L'incident de la cession du Luxembourg, entravée par le *veto* de la Prusse, et l'attitude des ministres de Napoléon III, faisaient craindre un choc entre la France et l'Allemagne. La formule mise en circulation par les sociétés de la paix : *Guerre à la guerre!* servit de texte à quelques discours où les délégués français affirmèrent énergiquement que le peuple en France réprouvait toute idée d'une attaque dirigée contre la Prusse. De leur côté, les Alle-

mands proposèrent de déclarer qu'une guerre entre la France et l'Allemagne serait une guerre civile au profit de la Russie. Les motifs de la résolution votée sont à noter : « Considérant que la justice doit être la règle des rapports entre les groupes naturels, peuples et nations, aussi bien qu'entre les citoyens, — que la cause primordiale de la guerre est le manque d'équilibre économique, — que la guerre n'a jamais été que la raison du plus fort et non la sanction du droit, — qu'elle fortifie le despotisme et étouffe la liberté, — que, semant le deuil et la ruine dans les familles, la démoralisation sur tous les points où les armées se concentrent, elle entretient et perpétue ainsi l'ignorance et la misère, — que l'or et le sang des peuples n'a jamais servi qu'à maintenir entre eux les instincts sauvages de l'homme à l'état de nature, — le congrès international des travailleurs, réuni à Bruxelles, déclare protester avec la plus grande énergie contre la guerre. » Le congrès avait même la naïveté de croire que les ouvriers pouvaient empêcher toute guerre nouvelle. Voici comment : « Le corps social ne saurait vivre si la production est arrêtée pendant un certain temps. Il suffirait donc aux producteurs de cesser de produire pour rendre impossibles les entreprises des gouvernements personnels et despotiques. » Ainsi, en cas de menace de guerre, grève universelle : voilà le remède. Singulier oubli des nécessités de la condition de l'ouvrier. S'il cesse de travailler, sans doute la société périt, mais c'est lui qui meurt le premier, car il vit au jour le jour. L'idée de la grève universelle qui reparait de temps à autre est une absurdité.

Sur la question des machines, les débats furent assez confus. Les délégués ne pouvaient, comme d'ignorans manœuvres, condamner l'emploi des engins perfectionnés que les découvertes scientifiques mettent à la disposition de l'industrie. Au contraire, ils se piquaient volontiers de n'avoir d'autre culte que celui de la science. Proscrit-on la machine, il faut logiquement briser la charrue, la navette, la bêche, en un mot tous les outils, et retourner à l'âge de la pierre. « Sans machines, dit Scheppeler, de Mayence, l'homme est incapable de subvenir à ses besoins. » Eccarius, de Londres, fait remarquer que « si les machines jusqu'à présent ont été un instrument de concentration pour le capital, d'autre part leur développement crée les conditions nécessaires pour la substitution d'un système vraiment social de coopération au système actuel de salariat. » Cependant la majorité du congrès paraît convaincue que l'emploi des machines a pour effet de diminuer la demande des bras et par conséquent de réduire les salaires, tandis que tous les faits constatés jusqu'à ce jour prouvent le contraire. M. Tolain voulait empêcher tout vote. « La question n'est pas mûre, » disait-il. Il se berçait encore de la chimère proudhonienne du crédit

mutuel. Quand ce crédit sera établi, prétendait-il, il donnera l'outil à l'ouvrier... Le problème du crédit fut ainsi abordé, mais sans préparation suffisante. Les statuts d'une banque d'échange furent même formulés. Cependant le congrès parut comprendre que ce n'est point par un mécanisme plus ou moins parfait de l'échange que l'on peut modifier la répartition. Le projet fut renvoyé à une commission, c'est-à-dire enterré. Quant aux machines, voici les résolutions adoptées : « Ce n'est que par les associations coopératives et le crédit mutuel que la production peut arriver à la possession des machines ; néanmoins dans l'état actuel, il y a lieu pour les travailleurs constitués en sociétés de résistance, d'intervenir dans l'introduction des machines, afin qu'elle n'ait lieu qu'avec certaines garanties ou compensations pour l'ouvrier. » Voltaire rappelle que les prêteurs à Rome, quand ils trouvaient qu'une cause n'était pas suffisamment instruite, traçaient sur le dossier deux lettres : N. L. : *Non liquet*. « Ce n'est pas clair. » Ne pourrait-on sans irrévérence inscrire à côté de ces conclusions N. L. ?

Dans la discussion sur la grève apparaît clairement le but principal poursuivi par l'Internationale. Le délégué Graglia, de Genève, montre que la grève des maçons y a réussi, parce que les maîtres ont cru que des secours considérables avaient été envoyés d'Angleterre, de France et de Belgique. Il faut donc, disait-il, que partout les ouvriers s'associent en sections et forment des caisses de prévoyance qui deviendront à l'occasion des caisses de résistance. Que partout, dans chaque ville, dans chaque village, des groupes se forment, qu'ils s'unissent par un lien international, et que la classe laborieuse tout entière vienne au secours de ceux qui résistent « pour défendre les droits du travail. » De cette façon, il n'y aura même plus de grèves, car les patrons, convaincus d'avance qu'ils succomberont, céderont avant qu'il y ait lieu d'y avoir recours. Telle est l'idée primitive de l'Internationale; mais les adeptes nouveaux la trouvèrent étroite et mesquine. C'était tout simplement l'idée des *trade-unions* anglaises, qui, acceptant le salaire comme un fait, s'efforcent simplement de l'élever autant que possible. Ce qu'il fallait poursuivre, suivant les « internationaux » du continent, c'est non l'augmentation du salaire, mais l'abolition du salariat par la transformation radicale de l'ordre social. La coalition et la grève ne sont donc qu'un pis-aller en attendant mieux. Voici les déclarations adoptées à ce sujet : « La grève n'est pas un moyen d'affranchir complètement le travailleur, mais elle est souvent une nécessité dans la situation actuelle de la lutte entre le travail et le capital. Il y a lieu de soumettre la grève à certaines conditions d'organisation, d'opportunité et de légitimité; — au point de vue de l'organisation de la grève, il y a lieu, dans les professions qui n'ont

pas encore de sociétés de résistance, de secours mutuels ou de caisses d'assurance pour le chômage, de créer ces institutions, puis de les solidariser entre elles dans toutes les professions et dans tous les pays; en un mot, il faut continuer dans ce sens l'œuvre entreprise par l'Internationale et s'efforcer de faire entrer le prolétariat en masse dans cette association; — il y a lieu aussi de nommer, dans la fédération des groupes de résistance de chaque localité, une commission formée de délégués des divers groupes pour juger de l'opportunité et de la légitimité des grèves éventuelles. » On le voit, c'est tout un plan de campagne. L'association ne veut pas que des grèves soient entreprises à la légère, d'abord parce qu'elle est tenue de leur venir en aide, ce qui lui est souvent impossible; en second lieu, parce que, si elles échouent, son prestige se trouve gravement atteint. Mais ce conseil d'arbitres qu'on a voulu constituer ne semble pas avoir jamais fonctionné régulièrement.

C'est au congrès de Bruxelles qu'on voit s'opérer la transformation de l'Internationale. Au début, elle ne devait être qu'une vaste société de résistance pour maintenir ou élever le taux des salaires, une sorte de *trade-union* universelle. Maintenant elle rêve de transformer complètement la société en supprimant le salariat, « cette forme nouvelle de l'esclavage. » Comment y parvenir? En attribuant tous les instrumens de travail à la collectivité. Ceci est la doctrine nouvelle, « le collectivisme. » Le communisme était discrédité. L'impitoyable critique de Proudhon l'avait rendu absolument impopulaire. Au congrès de Lausanne, on avait déjà décidé que les chemins de fer devaient appartenir à l'état. A Bruxelles, le même principe est appliqué aux mines et carrières, aux forêts et même au sol arable. Voici les motifs de cette dernière résolution : « Considérant que les nécessités de la production et l'application des connaissances agronomiques réclament une culture faite en grand et avec ensemble, exigent l'introduction des machines et l'organisation de la force collective dans l'agriculture et que d'ailleurs l'évolution économique elle-même tend à ramener la culture en grand, — que dès lors la propriété du sol et le travail agricole doivent être traités sur le même pied que le travail minier et la propriété du sous-sol, — que, du reste, le fonds productif du sol est la matière première de tous les produits, la source primitive de toutes les richesses, sans être lui-même produit du travail d'aucun particulier, — que l'aliénation à quelques-uns de cette matière première indispensable rend la société entière tributaire de ceux à qui elle est aliénée, le congrès pense que l'évolution économique fera de l'entrée du sol arable à la propriété collective une nécessité sociale et que le sol sera concédé aux compagnies agricoles comme les mines aux compagnies minières, les chemins de fer aux

compagnies ouvrières, et ce avec des conditions de garantie pour la société et pour les cultivateurs analogues à celles nécessaires pour les mines et les chemins de fer. » Remarquez combien ce langage diffère de celui des révolutionnaires de la tradition jacobine. On sent ici l'influence de l'école positiviste, qui se pique de prêcher le respect des lois naturelles. Ce n'est pas la révolution, mais « l'évolution » qui amènera la société au « collectivisme. » Ce ne seront pas les décrets d'une convention, mais « les nécessités sociales » qui opéreront la transformation. Le congrès y met d'ailleurs une certaine réserve imposée par le doute scientifique : il n'affirme pas, « il pense » que c'est ainsi que les choses se passeront. Les déclarations du congrès, quoique réduites ainsi à une opinion, ne furent pas votées sans une vive opposition.

M. Tolain défendit la propriété individuelle avec insistance, au risque de passer pour réactionnaire. L'idée de « l'entrée du sol arable à la propriété collective » avait été facilement accueillie par beaucoup d'ouvriers anglais, sous le nom de « nationalisation de la terre. » Un petit nombre de familles aristocratiques possédant presque toute l'étendue des îles Britanniques, en attribuer la propriété à l'état leur semble une mesure qui n'offrirait pas de difficultés insurmontables et qui, en apparence, aurait quelques rapports avec la confiscation des biens des émigrés et du clergé en 1793. Dans la dernière lettre que j'aie reçue de Stuart Mill, il m'expliquait que les classes laborieuses en Angleterre étaient hostiles à la petite propriété qu'il préconisait avec son ami Thornton, parce que plus il y aurait de propriétaires, plus toute expropriation rencontrerait de résistances. M. Tolain, représentant la France, où il y a plus de cinq millions de petits propriétaires, comprenait bien que le collectivisme appliqué au sol arable rencontrerait une formidable résistance. En outre, il soutenait qu'il fallait respecter avant tout l'individualité. Il n'entendait pas qu'elle fût sacrifiée à l'idole de la communauté, le perfectionnement de l'individu étant le but suprême. On retrouve ici le courant des idées de Proudhon en opposition avec le courant des idées communistes. Sa haine vigoureuse de l'état, ses éloquentes tirades en faveur de l'anarchie, c'est-à-dire de l'abdication de l'état comme le veulent les économistes orthodoxes, ont laissé une trace profonde dans l'esprit des classes laborieuses.

Les anciens socialistes, comme M. Louis Blanc et « les socialistes de la chaire, » aujourd'hui, invoquent sans cesse l'action de l'état. Les internationaux évitent même de prononcer ce mot. Ils parlent de la collectivité, de la commune, d'associations ouvrières, de décentralisation, et leur idéal semble être une fédération de sociétés coopératives autonomes. Si tant est que l'incohérence et l'ignorance personnifiées dans la commune de 1871 aient pu exprimer une idée, on peut

dire que c'est celle-là qui a dominé. C'est ce qui explique son hésitation et, en somme, son inaction en fait de réformes sociales. Quand on croit que l'état a pour mission de modeler la société d'après un certain idéal de justice, on fait une révolution et on installe un bon comité de salut public, qui tranche, ampute et légifère sans merci, de façon à donner au corps social la forme voulue. Mais quand, comme les internationaux subissant l'influence du positivisme et des méthodes des sciences naturelles, on admet que les transformations s'opèrent par l'effet des « nécessités sociales » et de « l'évolution économique » au sein des communes libres et des groupes autonomes, on est logiquement réduit à l'impuissance. Pourquoi intervenir dans l'action des « lois naturelles ? » Il ne reste tout au plus qu'à « flamber » les villes pour simplifier la question.

Le congrès de Bruxelles est celui qui a exposé avec le plus de développement le programme économique de l'Internationale. Arrêtons-nous un instant afin de l'examiner de plus près. La terre, affirme-t-il, doit appartenir à « la collectivité. » Que signifie ce mot ? Puisque la division en états doit disparaître, il veut dire probablement « la collectivité humaine, » l'humanité tout entière. Je serai donc co-propriétaire des terres des Zoulous et des Esquimaux, comme ils le seront du champ que je cultive. Le *dominium* de l'humanité sera-t-il nominal comme celui que le roi possède encore en Angleterre sur tout le sol des îles Britanniques ? Dans ce cas, c'est tout simplement la situation actuelle fondée sur une fiction. Le *dominium* sera-t-il, au contraire, effectif avec perception du revenu et choix de l'occupant ? On aboutit alors à une conception à peine intelligible et absolument inexécutable. Quand on lit l'exposé des motifs des rapporteurs, on constate qu'ils ne savent à quel parti s'arrêter. Qui disposera des terres, le genre humain, l'état, la commune ou l'association coopérative agricole ? On ne nous dit rien de précis à ce sujet. La rente sera-t-elle abolie ? Il le semble ; mais alors quelle inégalité entre ceux qui pour un même travail obtiennent d'une terre fertile 30 hectolitres de froment et ceux qui ne tirent d'un sol rebelle que 15 hectolitres de seigle ! D'ailleurs attribuez la propriété à la collectivité quelle qu'elle soit, et vous n'aurez ainsi assuré ni la justice, ni l'égalité, ni la félicité pour tous. — L'économiste ne peut pas, comme le physicien, contrôler le mérite de ses conceptions par des expériences de laboratoire, mais il peut juger de l'effet de certaines institutions par les études de législation comparée. Il est des pays où le régime préconisé par le congrès de Bruxelles se trouve en vigueur. Aux Indes, dans certaines provinces, et en Égypte, le sol appartient vraiment à l'état, car il en touche le produit net. En Italie, la réforme est aussi à moitié accomplie, car l'état, les provinces et la commune prélèvent par l'impôt 30, 40 et même 50 pour

100 du revenu foncier; c'est donc comme s'ils s'étaient emparés de la moitié de la propriété. Dans ces contrées, le cultivateur est-il plus heureux? Non, la misère rurale y est extrême. La propriété foncière à l'état, ce serait tout simplement l'impôt unique préconisé jadis par les physiocrates et récemment par MM. de Girardin et Menier. La physionomie générale de nos sociétés ne se trouverait guère modifiée. La rente consommée aujourd'hui par les propriétaires le serait alors par des fonctionnaires. C'est là précisément ce que combattaient les proudhoniens-anarchistes, adversaires acharnés du Dieu état. Aussi proposaient-ils de remettre la terre aux associations rurales. Seulement ici encore cette autorité suprême que les sociologues invoquent sans cesse, l'expérience, donne de sérieux avertissemens au sujet des « lois naturelles de l'évolution sociale. »

Le régime rêvé par les internationaux-anarchistes n'est pas une utopie. Il était autrefois général en France et il existe encore aujourd'hui chez les Slaves du Danube et des Balkans. Là le sol est exploité et possédé par des associations autonomes que les auteurs autrichiens ont appelées très justement *Haus-communionen*, « communautés de maison ou de famille. » Quand j'ai visité les zadrugas de la Serbie et de la Croatie, j'ai été, comme M. Le Play et comme le grand apôtre du slavisme danubien, M^{er} Strossmayer, séduit par les charmes de cette vie rurale si simple, si douce, si poétique (1). En voyant tout le groupe associé, hommes et femmes, travailler en commun dans les champs ou préparer le chanvre et la laine de leurs vêtemens, le soir, à la veillée, aux sons de la *guzla* accompagnant le chant du *romancero* serbe, on se croit transporté parmi les bucoliques de l'âge d'or. Pourtant « l'évolution naturelle » mine ces fraternelles institutions, quoiqu'elles aient pour base les liens de la famille et des traditions immémoriales. Quand ce que nous appelons le progrès vient secouer la torpeur de cette vie patriarcale et qu'ainsi naissent de nouveaux besoins, les associés ne veulent plus travailler pour le bien de la communauté : ils réclament la division. L'esprit d'individualisme détruit peu à peu la zadruga slave, comme déjà, au xvii^e et au xviii^e siècle, il avait fait disparaître les communautés de l'ancienne France. Isolées, les familles sont-elles plus heureuses? Il s'en faut. Souvent elles vendent leurs propriétés et tombent dans la misère. Mais elles veulent la liberté et l'indépendance, même au prix de ses responsabilités et de ses déceptions. Avant un demi-siècle, quand les chemins de fer et l'industrie moderne auront développé les richesses de la Slavie méridionale, l'antique égalité aura fait place à l'opposition entre

(1) Voir mon étude sur les *Communautés de famille* dans la *Revue* du 1^{er} septembre 1872, et mon livre *les Formes primitives de la propriété*, 2^e édit., p. 201.

le capitalisme et le salariat, comme dans nos pays occidentaux. On peut le regretter, mais non le nier : les tendances actuelles semblent mortelles pour les communautés rurales. Elles ne durent que quand elles s'appuient sur un sentiment religieux très exalté, comme à Oneida ou à la Trappe.

Pendant l'année 1869, l'Internationale s'étendit avec une rapidité inouïe. Une grande fermentation s'était emparée de la classe ouvrière dans toute l'Europe et principalement en France, où lors des élections du mois de mai le gouvernement, sans doute pour effrayer et se ramener la bourgeoisie, avait laissé liberté complète aux violences de langage des clubs. Des grèves eurent lieu dans toute l'Europe et dans plusieurs localités, notamment à Seraing, en Belgique et au Creusot, en France, elles aboutirent à des échauffourées où le sang coula. Toutes les grèves amenaient des recrues à l'Internationale, parce qu'on espérait en recevoir des secours. D'ordinaire ils n'arrivaient pas, car la grande association n'était pas riche. Mais dans ces premiers temps de ferveur on croyait à sa puissance, et elle amenait les patrons à des concessions, comme si elle eût été réelle. On voit clairement comment se faisaient les adhésions dans la réponse de l'accusé Bastin, lors du procès de mai 1870. « Je suis inculpé, dit-il au président, de faire partie d'une société secrète. Je le nie formellement. Je suis, il est vrai, membre de l'Internationale; mais elle n'est pas une société secrète. Voici en quelles circonstances j'y ai adhéré. Au moment de la grève des fondeurs en fer, dans une réunion, un de nos amis nous dit : « Nous sommes constitués en société de résistance, mais nous avons autre chose à faire : ce serait d'adhérer à l'Internationale. » Cet ami nous donna lecture des statuts. Nous reconnûmes qu'ils étaient bons et qu'il n'y avait pas d'inconvénient à y adhérer. Un vote eut lieu, et nous sommes douze cents qui adhérons à l'Internationale. » Un autre accusé, Duval, le futur général de la commune, rapporte un fait identique : « Trente-six de nos patrons sur quarante-sept refusèrent. Plusieurs d'entre eux répondirent : « Nous attendrons que vous ayez faim. » Devant tant de mépris, l'assemblée suivante vota et signa la grève à outrance. On jura sur l'honneur de ne pas reprendre le travail avant qu'on eût admis nos réclamations. La proposition fut faite par moi d'adhérer à l'Internationale. Huit ou neuf cents membres présents adhérèrent en bloc, signèrent leur adhésion séance tenante et nommèrent immédiatement quatre délégués pour les représenter au conseil fédéral parisien. »

Au mois de juillet 1869, les ovalistes de Lyon se mettent en grève. Les membres de la commission des grévistes écrivent au conseil général de Londres, « qu'ils déclarent adhérer à l'Internationale en leur nom et au nom des huit mille membres qui composent la cor-

poration. » Ils ajoutent « qu'afin de rester dans les termes de la loi française, les nouveaux adhérens ne constitueront aucune organisation ou association en France. Ils se contenteront d'envoyer chaque année leur cotisation en bloc au conseil général. » En Belgique, les ouvriers drapiers de Verviers, les ouvriers cotonniers de Gand, les mineurs du Hainaut et un grand nombre de métiers de Bruxelles adhèrent en foule. Un journal flamand, le *Werker*, est créé. La Hollande est envahie à son tour. Les associations allemandes réunies à Nuremberg s'affilient. En Italie comme en France, les poursuites judiciaires attirent l'attention des ouvriers et les poussent vers l'Internationale. Elle prend pied à Vienne, où se fonde le *Wiener Arbeiter-Zeitung*, à Pesth, dans les principales villes d'Espagne, et elle étend ses ramifications en Amérique et jusqu'en Californie. Au congrès de Bâle, les rapports lus pendant les premières séances constatent tous ces progrès. Le *Times* écrivait à ce sujet : « Il faut remonter à l'origine du christianisme ou à l'époque de l'invasion des barbares pour trouver un mouvement analogue à celui des ouvriers aujourd'hui, et il semble menacer la civilisation actuelle d'un sort semblable à celui que les hommes du Nord ont infligé au monde ancien. » C'était en effet le moment de l'expansion, qui devait être suivi bientôt d'une décadence non moins rapide.

Le congrès de Bâle, qui tint sa séance du 5 au 12 septembre 1869, n'eut rien de farouche. Il emprunta au beau pays qu'il avait honoré de son choix ce caractère d'idylle qu'y prennent volontiers toutes les réunions. Les délégués, au nombre de quatre-vingts, furent reçus par les membres des sections de Bâle-ville et de Bâle-campagne au *Café national*. Un cortège composé d'environ deux mille personnes se forma et se dirigea à travers la ville, musique en tête et bannières déployées, vers le jardin d'une brasserie où chacun prit place tandis que la société du Grütli chantait. Le discours de bienvenue aux délégués fut prononcé par le citoyen Bauhin, qui était, en même temps que président des sections bâloises, procureur général du canton. Ce curieux cumul de fonctions ne semble avoir étonné personne.

Le congrès, après avoir entendu pendant les trois premiers jours, à deux séances par jour, les rapports du conseil général et d'un grand nombre de sections, reprit l'examen des questions déjà décidées à Bruxelles, celles de la propriété foncière et des sociétés pour les grèves; naturellement elles furent résolues dans le même sens par cinquante-quatre oui contre quatre non et treize abstentions. La résolution suivante fut adoptée : « Le congrès déclare que la société a le droit d'abolir la propriété individuelle du sol et de faire entrer le sol à la communauté. » — Chose étrange, aucun des congrès de l'Internationale ne s'était encore occupé des maisons et du capi-

tal de l'industrie, usines, bâtimens, machines, fonds de roulement. Dans les discours, on répète fréquemment que l'ouvrier doit être propriétaire de l'instrument de travail; mais comment, par suite de quels arrangemens et de quelle organisation industrielle, c'est ce dont on ne semble pas s'inquiéter. M. Tolain parla en faveur de la propriété individuelle. Votre collectivité, dit-il, est un être abstrait, c'est l'inconnu, et cependant vous prétendez nous l'imposer. Il n'y a de réel que l'individu, et tout ce qui est contraire à son libre développement est mauvais. Dans tout homme, nous trouvons le désir d'être son propre roi et de jouir de son indépendance. En attribuant au droit de posséder tous les maux de l'humanité, vous prenez l'effet pour la cause. Pour l'exploitation la collectivité aura-t-elle plus d'intelligence que l'individu? N'est-ce point par l'initiative individuelle que tous les progrès se sont accomplis? M. Tolain n'était que *mutuelliste* et non *collectiviste*. — Un autre Français, un ancien disciple de Proudhon, Langlois, délégué des tourneurs en métaux, tout en réclamant la rente pour l'état, prononça quelques paroles prophétiques. « Le socialisme se perdra, en s'aliénant tous les habitans des campagnes, si on maintient les décisions prises à Bruxelles en dehors d'eux et sans les consulter. Nous verrons encore, comme en 1848, les paysans se lever en masse contre les ouvriers des villes et rendre illusoire le triomphe de la révolution. Si vous étiez les maîtres, seriez-vous prêts à faire œuvre viable? L'état propriétaire collectif du sol, c'est l'état faisant travailler de force, enrégimentant les ouvriers par escouades, sous la conduite d'ingénieurs, de contre-maîtres, instituant une hiérarchie du travail imposé. Ce résultat est-il si enviable qu'il y faille sacrifier la liberté? »

Un délégué de Bruxelles, César de Paepe, avait fait au sujet de cette question un long rapport qui indique une sérieuse étude des faits et des théories économiques. Nous pouvons voir ainsi en quoi le collectivisme diffère du communisme. Dans le système collectiviste, ce n'est pas l'état ou la commune qui exploite; l'état conserve le domaine éminent, mais il abandonne la direction du travail à des sociétés coopératives sous certaines conditions : paiement d'un fermage, garantie de bon entretien, réglemens équitables. Ainsi, pour les chemins de fer, quand l'état est à la fois propriétaire et exploitant, comme en Belgique, c'est un cas de communisme; quand il concède l'exploitation de sa propriété, comme veut le faire l'Italie, c'est du collectivisme. Pour la rémunération du travail, le communisme veut l'égalité, ou même l'application de la maxime : A chacun suivant ses besoins, tandis que le collectivisme prétend assurer à chacun la jouissance intégrale du produit de son travail. Ainsi le véritable et, au fond, l'unique ressort de l'activité économique, l'intérêt personnel, que le premier système supprime complètement,

est en quelque mesure maintenu dans le second. Le communisme se trouve conduit par son principe à la consommation en commun, comme dans la famille, ou plutôt comme au couvent ou à la caserne, tandis que le collectivisme peut se concilier avec l'existence séparée des familles. Les communistes suppriment radicalement l'hérédité; les collectivistes la conservent pour tout ce qui n'appartient pas à l'état.

La question du droit de succession a été vivement discutée au congrès de Bâle. Les collectivistes, représentés principalement par de Paepe, invoquèrent les argumens très forts que l'on fait valoir habituellement en faveur de la transmission héréditaire des biens. Un individu s'est constitué un avoir par des prélèvements, non sur les produits du travail d'autrui, mais sur ceux du sien propre et en se privant de certaines jouissances : n'est-il pas juste qu'il puisse transmettre ses économies à ses enfans? Cette faculté sera évidemment un stimulant pour le travail et un préservatif contre le gaspillage, donc un avantage pour la société tout entière. Si chacun reçoit une instruction complète et un instrument de travail, l'héritage individuel ne peut porter atteinte à l'égalité rationnelle. — Quoique le courant communiste fût très prononcé, l'abolition de l'héritage proposée par la commission d'étude n'obtint que 32 oui sur 68 votans, et par conséquent elle fut considérée comme rejetée.

Je ne puis interrompre ce récit rapide pour discuter à fond les idées théoriques admises par l'Internationale. Je me bornerai à deux remarques sommaires. La nouvelle organisation sociale que poursuit le collectivisme suppose que les entreprises rurales et industrielles passent aux mains d'associations coopératives autonomes. Or ces associations pourraient-elles subsister sur une base exclusivement républicaine et élective, en dehors du principe d'autorité et de hiérarchie représenté actuellement par le patron? Dans l'industrie, comme sur un navire, la discipline et l'obéissance sont de rigueur. Comment l'obtenir entre égaux? Aujourd'hui, le maître expulse celui qui ne travaille pas : voilà le stimulant. Dans la société nouvelle, l'expulsion ne se comprend guère. Faudra-t-il donc recourir à la prison? Le propriétaire est intéressé maintenant à conserver le capital et à perfectionner l'outillage. Les membres de la coopération le feraient moins bien, puisqu'ils ne seraient qu'usufruitiers et que la responsabilité des détériorations retomberait sur la société en général. Au fond, le problème économique n'est autre que l'organisation de la responsabilité et de la justice. Les collectivistes jurent volontiers par Darwin. Ils doivent donc admettre que, dans la lutte pour l'existence, les organismes les mieux constitués finissent par l'emporter. Qu'on donne l'instruction aux ouvriers et toutes

les facilités possibles pour constituer des sociétés de production. Quand ils auront ainsi ce que les Anglais appellent *fair play*, si le collectivisme vaut mieux que l'individualisme, leurs associations supplanteront les entreprises privées, et le régime nouveau s'établira par une évolution graduelle et lente comme se sont faites toutes les transformations économiques. Si au contraire leur principe est inférieur, en tant que stimulant à l'activité du travail, à la création du capital et au progrès industriel, quand même on parviendrait à l'établir de force et révolutionnairement, il ne durerait pas : il disparaîtrait, comme succombe tout organisme inférieur mis en contact avec un organisme supérieur.

Les communistes réclament l'abolition de l'hérédité. Ce n'est point là non plus chose nouvelle. L'expérience en a été faite. Au moyen âge, la succession n'existait pas pour les serfs mainmortables. Afin d'échapper aux reprises du seigneur, ils se mirent en communauté. Ces sociétés coopératives formaient des personnes civiles perpétuelles qui continuaient à tout posséder sans interruption, et ainsi il n'y avait jamais d'héritage. Le même régime existe aujourd'hui chez les Slaves méridionaux. L'hérédité ne s'applique qu'aux effets strictement personnels. Le sol et tous les instrumens de travail sont la propriété collective de groupes où les décès n'ouvrent point de succession. N'est-ce pas l'idéal que nous proposent certains collectivistes? D'où vient qu'au contact de l'esprit moderne, il s'est évanoui et qu'il continue à disparaître dans les pays écartés où il s'était maintenu? N'est-ce pas encore une application de la loi de Darwin? On objectera peut-être que les couvens, où règne non-seulement le collectivisme, mais le communisme absolu, se développent prodigieusement en nombre et en richesse. C'est incontestable; seulement on y trouve le célibat en ce monde et le ciel en perspective dans l'autre, ce qui change tout. Est-ce d'ailleurs au régime du couvent que le congrès de Bâle voulait conduire l'humanité?

C'est à ce même congrès qu'apparaît pour la première fois Bakounine, qui allait lancer décidément l'Internationale dans la voie révolutionnaire. L'agitateur russe représentait à la fois les ouvrières ovalistes de Lyon et les mécaniciens de Naples. Ceci était de l'internationalisme en pratique. Il ne s'occupait pas, lui, de rechercher les formes nouvelles de la société future. Le seul but à poursuivre était, disait-il, la destruction radicale de l'ordre social actuel. De ses ruines surgirait, en vertu de la génération spontanée, une organisation meilleure. « Je veux, ajoutait Bakounine, non-seulement la propriété collective du sol, mais celle de toute richesse, au moyen d'une liquidation sociale universelle, et par liquidation sociale j'entends l'abolition de l'état politique et juridique. La collectivité est la base de l'individu, et la propriété individuelle n'est autre

chose que l'appropriation inique des fruits du travail collectif. Je demande la destruction de tous les états nationaux et territoriaux, et sur leurs ruines la construction de l'état international des millions de travailleurs, état que le rôle de l'Internationale sera de constituer par la solidarisation des communes, ce qui suppose une réorganisation sociale de fond en comble. » Ainsi plus de nations, plus d'états, plus d'institutions politiques ou judiciaires, plus de propriété privée, plus de Dieu et plus de culte, plus même d'individus indépendans et libres. Destruction totale de tout ce qui existe, et, dans le monde nouveau, comme cellule organique et élément premier de reconstitution, non plus la personnalité humaine, mais la commune amorphe, et ainsi l'humanité rendue semblable à un amas confus de conferves ou à une nébuleuse en voie de formation. Ceci est apparemment le nihilisme. On saisit ici l'origine de cette théorie de la commune autonome qui a surgi lors de la révolution du 18 mars sans qu'on pût dire d'où elle venait. Les étrangers, et notamment le prince de Bismarck, ont cru y voir la revendication d'une plus grande indépendance pour les communes, ce qui leur a paru très désirable en France, où la centralisation est poussée à l'excès. N'était-ce pas d'ailleurs la réforme réclamée par les économistes, par les admirateurs de l'Amérique, par les néo-conservateurs, en un mot par tous les adversaires de l'omnipotence de l'état? En réalité, il s'agissait de bien autre chose. Si l'on veut trouver quelque sens aux actes et aux manifestes de la commune, on y discerne, semble-t-il, l'écho des théories de Bakounine.

III.

Pendant l'année 1870, l'Internationale continua de grandir et de s'étendre. Elle pénétra jusqu'aux extrémités de l'Europe, en Danemark et en Portugal. Cameron, délégué du *National Labor Union*, des États-Unis, avait apporté au congrès de Bâle l'adhésion de huit cent mille « unionistes. » Une section russe se fonda en Suisse. A Pesth parut la *Gazette universelle des travailleurs*. Les journaux socialistes se multipliaient partout : la *Federacion* à Barcelone, l'*Eguaglianza* à Naples, le *Jornal do trabalho* et la *Tribuna* à Lisbonne, le *Clamor do povo* à Porto, l'*Internationale* à Bruxelles, le *Mirabeau* à Verviers, le *Devoir* à Liège, le *Werkman* à Amsterdam, le *Volksblad* à Rotterdam; en France, le *Travail*, la *Réforme* et la *Tribune populaire*; en Allemagne, le parti démocratique-socialiste se constitua définitivement à Eisenach et créa à Leipzig le *Volksstaat*. Une foule d'autres périodiques socialistes semblèrent sortir de terre. Partout où se formait une section, elle ne tardait pas à obtenir l'adhésion des sociétés ouvrières existantes, quel que fût leur

caractère. En Europe et en Amérique, le nombre des simples adhérens se comptait probablement par millions. Le changement de politique et les hésitations de Napoléon III, qui semblaient annoncer l'ébranlement et la chute du régime impérial, exaltèrent l'activité du parti révolutionnaire. Des deux idées qui avaient donné naissance à l'Internationale, l'une poursuivant le relèvement du salaire par la coalition et la grève, l'autre la transformation de l'ordre social, au besoin, par la révolution, c'est la seconde qui à partir de 1869 a pris le dessus et, comme toujours, sous sa forme la plus accentuée et la plus violente.

Cependant l'Internationale protesta énergiquement contre la guerre de 1870, à Paris, à Londres et en Allemagne. Le 12 juillet, la fédération parisienne publia un manifeste adressé aux travailleurs de tous les pays, mais principalement « aux frères d'Allemagne. » En voici un passage : « Aux acclamations belliqueuses de ceux qui s'exonèrent de l'impôt du sang ou qui trouvent dans les malheurs publics une source de spéculations nouvelles, nous opposons nos protestations, nous qui voulons la paix, le travail, la liberté. La guerre, c'est le moyen détourné des gouvernements pour étouffer les libertés publiques. » Dans une adresse de la section de Neuilly, reproduite par *la Marseillaise* du 22 juillet, on lisait : « La guerre est-elle juste? Non. Est-elle nationale? Non. C'est une guerre exclusivement dynastique. Au nom de l'humanité, de la démocratie et des vrais intérêts de la France, nous donnons à la protestation de l'Internationale contre la guerre notre assentiment le plus énergique. » A son tour, le conseil général adressa un manifeste aux membres de l'Internationale de l'Europe et des États-Unis. Il est probablement rédigé par Marx, et certains passages sont à noter : « Le peuple de Paris a protesté contre la guerre, avec tant de force, que le préfet de police Pietri a défendu toute manifestation dans les rues. Aussi, quelle que soit l'issue de la guerre, le glas funèbre du second empire a déjà résonné dans Paris... Si les classes ouvrières de l'Allemagne permettent à la guerre actuelle de perdre son caractère purement défensif et de dégénérer en guerre offensive contre le peuple français, une victoire ou une défaite seront également désastreuses. Toutes les misères qui désolèrent l'Allemagne, après sa guerre pour l'indépendance, se reproduiront avec une intensité accumulée. » Le conseil général citait ensuite plusieurs adresses aux travailleurs français publiées par des sections allemandes de l'association. A Chemnitz, cinquante mille ouvriers saxons avaient envoyé des paroles de sympathie aux ouvriers français. La section de Berlin, répondant au manifeste de celle de Paris, avait dit : « Du cœur et de la main nous adhérons à votre proclamation. Nous promettons solennellement que ni le bruit

des tambours, ni le tonnerre du canon, ni la victoire, ni la défaite ne nous détourneront de nos efforts pour établir l'union des prolétaires de tous les pays. » Le manifeste ajoute : « Le seul fait que, tandis que la France et l'Allemagne officielles se précipitent dans une guerre fratricide, les ouvriers allemands et français échangent des messages de paix et de fraternité, ce grand fait, sans précédent dans l'histoire du passé, nous fait entrevoir un avenir meilleur. Il démontre qu'une nouvelle société s'élève, dont le rôle international sera la paix parce que la base nationale sera partout la même : le travail. »

Après Sedan et la chute de l'empire, un mouvement de sympathie en faveur de la France en république se produisit dans toutes les sections de l'Internationale, même en Allemagne. Le 5 septembre, les démocrates socialistes allemands, réunis à Brunswick, publièrent également un manifeste où nous trouvons ce passage : « Il est de l'intérêt de l'Allemagne de conclure avec la France une paix honorable et acceptable. On prétend que l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine serait le moyen de nous préserver à jamais d'une guerre avec la France. C'est au contraire le plus sûr moyen de la transformer en une institution européenne et d'éterniser le despotisme militaire dans la nouvelle Allemagne. La paix dans de pareilles conditions ne serait qu'une trêve jusqu'à ce que la France soit assez forte pour reprendre ses provinces perdues. La guerre de 1870 porte aussi certainement dans ses flancs une guerre entre l'Allemagne et la Russie que la guerre de 1866 portait celle de 1870. A moins qu'une révolution n'éclate en Russie avant, ce qui paraît peu probable, la guerre entre l'Allemagne et la Russie peut être considérée dès à présent comme un fait accompli. Si nous enlevons à la France l'Alsace et la Lorraine, elle s'alliera à la Russie. Inutile d'en montrer les déplorables conséquences. » Ces avertissements ne plurent point au général commandant Vogel de Falkenstein, qui, en vertu de l'état de siège, envoya les principaux meneurs rêver de la paix future dans les casemates de Königsberg.

J'ai tenu à mettre en lumière par ces extraits les tendances cosmopolites de l'Internationale. C'est en effet un des traits caractéristiques du socialisme actuel. Il dérive évidemment des idées de l'école de Manchester et en dernier lieu des enseignements de l'économie politique, qui considère toujours le bien de l'humanité, oubliant volontiers l'existence des états. Établissez le libre-échange universel, disent les économistes, supprimez les douanes et les armées permanentes, faites des lois identiques partout, et bientôt tous les peuples civilisés ne feront plus qu'une seule famille. Le capital et le travail passeront indifféremment d'un pays dans un autre à la recherche de la rémunération la plus élevée. Déjà

beaucoup d'Anglais, précédant les autres peuples, considèrent tout le globe comme leur patrie et passent l'été dans les Alpes, l'hiver à Nice, au Caire ou à Madère, choisissant le meilleur climat et les lieux les plus agréables ! Il n'y a point d'illusions à se faire. Nous dérivons vers le cosmopolitisme. Partout le patriotisme devient moins exclusif et par suite s'affaiblit. Que de gens sont déjà prêts à dire : *Ubi bene, ibi patria* ! Mais si, par ce côté, l'Internationale s'inspire du mouvement économique actuel et si elle maudit la guerre entre les peuples, n'oublions pas qu'elle y substitue la lutte universelle du travail contre le capital. L'ennemi n'est plus l'étranger, c'est le patron, le chef d'industrie (1). C'est pourquoi des effusions fraternelles qu'on dirait empruntées aux discours tout imprégnés de christianisme des congrès de la paix, sont souvent accompagnées de paroles de haine et de fureur qui font penser aux chants de mort des cannibales.

Quel fut le rôle de l'Internationale dans la révolution du 18 mars ? M. de Molinari, qui a suivi de près le mouvement socialiste à Paris, affirme que l'association, comme telle, n'y a pris aucune part (2)

(1) Citons un extrait qui fera bien saisir cette nuance : « *Patrie. Humanité.* La patrie un mot, une erreur ! L'humanité, un fait, une vérité. Inventée par les prêtres et les rois, comme le mythe Dieu, la patrie n'a jamais servi qu'à parquer la bestialité humaine dans des limites étroites, distinctes, où directement, sous la main des maîtres, on la tondait et la saignait, pour le plus grand profit de ceux-ci et au nom de l'immonde fétiche.

« Aujourd'hui c'en est assez. Les peuples sont frères. Les rois et leurs valets sont les seuls ennemis. Assez de sang, assez d'imbécillité. Peuples, les patries ne sont plus que des mots. La France est morte. L'humanité la remplace. L'utopie d'Anacharsis Clootz devient vérité. La nationalité, résultat de la naissance, est un mal. Détruisons-le. Naître ici ou là, seul fait du hasard des circonstances, nous fait amis ou ennemis. Répudions cette loterie stupide dont nous avons été jusqu'ici les dindons. Que la patrie ne soit plus qu'une classification administrative. Notre patrie est partout où l'on vit libre, où l'on travaille. Peuples, travailleurs, la lumière se fait. Que notre aveuglement cesse ! Sus aux despotes ! plus de tyrans ! La France est morte. Vive l'humanité ! (Jules Nostag, alias Rufier.) (Dans *la Révolution politique et sociale*. 16 avril 1871.)

(2) *Le Mouvement socialiste et les réunions publiques*, par M. de Molinari, p. 205. Nous trouvons la confirmation de l'opinion de M. Molinari dans une très curieuse brochure publiée à Londres en 1872, par les réfugiés de la commune, Arnauld, Courmet, Dereure, Ranvier et Vaillant. C'est un acte d'accusation contre l'Internationale : « On croyait l'Internationale puissante parce qu'on croyait qu'elle représentait la révolution. Elle se montra timide, divisée, parlementaire... Sa constitution, le mode de détermination de son action par congrès de délégués en ont fait une institution plus parlementaire qu'agissante... Crainte de devenir communautaire, elle s'es. suicidée... Jusqu'ici, malgré manifestes et déclarations, les diverses branches de l'Internationale se sont prudemment abstenues de la lutte armée. C'est individuellement que quelques-uns de ses adhérens se sont mêlés aux combattans. » Il est à noter que les auteurs de cette brochure s'intitulent : ex-membres du conseil général de l'Internationale. Un socialiste italien, O. Guocchi-Viani, auteur du livre *le Tre Internationale*,

et tous les faits connus semblent confirmer cette opinion. Un certain nombre d'internationaux figuraient parmi les membres de la commune; notamment Amouroux, Avrial, Beslay, Dereure, Frankel, Malon, Pindy, Varlin, Serrailleur, Theisz et Vaillant; mais ils y étaient entrés à titre personnel. Les liens qui reliaient les diverses sections de l'Internationale étaient trop lâches pour la rendre propre à une action révolutionnaire. J'ai sous les yeux les procès-verbaux des séances de l'Internationale pendant le siège et pendant la commune, et voici ce qui s'y trouve. Dans la séance du 15 février 1871, Frankel dit: « Depuis le 4 septembre, les événements ont dispersé l'Internationale. Nous avons une certaine force morale, sinon en France, du moins à Paris; mais la force matérielle nous manque faute d'organisation. Beaucoup d'associés ne comprennent pas le but de l'association. » Le 1^{er} mars, une commission est déléguée auprès du comité central de la garde nationale; mais leur action sera tout individuelle et ils ne peuvent agir au nom de l'association. Dans une autre séance, Aubry, délégué de Rouen, dit: « La révolution du 18 mars est toute sociale, et les journaux de toute la France citent l'Internationale comme ayant pris le pouvoir; nous savons qu'il en est autrement. » Dans le manifeste aux travailleurs voté dans la même séance, ils réclament les réformes les moins radicales: l'organisation du crédit, l'instruction gratuite, laïque et obligatoire, la liberté de réunion, d'association et de la presse, et l'organisation des services publics par l'autorité municipale. Le conseil général, dans sa proclamation du 9 septembre 1870 engage instamment les travailleurs à respecter le gouvernement établi, afin de sauver au moins la république et la liberté. « La situation des travailleurs français est des plus difficiles, y est-il dit, toute tentative de renverser le gouvernement actuel au milieu de cette effroyable crise et tandis que l'ennemi est aux portes de Paris, serait une détestable folie. » Marx ne croyait pas au triomphe de la commune, et il le disait dans ses lettres à ses amis de France. Aussi les violents accusèrent-ils « le juif allemand » de s'être vendu à Bismarck. Un ami de Marx, Becker, écrivait vers cette époque: « L'organisation du prolétariat n'est pas assez complète et les principes de la démocratie socialiste pas assez répandus et compris pour qu'une république rouge puisse s'établir. La transformation radicale de l'ancienne société et l'inauguration d'une nouvelle époque historique demandent du temps: c'est l'œuvre de générations successives. »

Après la chute de la commune, plusieurs branches de l'Internationale

a publié une brochure intitulée: *l'Internationale nella comune di Parigi*, Milano, 1879, dans laquelle il prouve l'hostilité qui régnait entre l'Internationale et la commune.

tionale, et même le conseil général de Londres, lancèrent des manifestes témoignant leur sympathie et leur admiration pour « les glorieux vaincus. » L'adresse du conseil général, publiée le 30 mai, sous le titre de *la Guerre civile en France*, est un long exposé des faits qui ont amené la révolution du 18 mars. C'est un curieux essai de justification. Ce que la commune a voulu, y dit-on, c'est établir un gouvernement vraiment démocratique et surtout économique, en restituant à l'autorité municipale les fonctions trop nombreuses exercées aujourd'hui par l'état. — Il faudrait donc croire qu'il s'agissait tout simplement d'imiter le régime en vigueur aux États-Unis et en Suisse. — Si des monumens ont été brûlés, c'est comme moyen de défense, ainsi que cela se fait dans toutes les guerres. L'incapacité absolue de la commune en fait de réformes sociales est expliquée de la façon suivante : « Les travailleurs n'espéraient pas de miracles de la commune. Ils n'avaient pas d'utopies toutes prêtes à introduire par décret du peuple. Ils savaient bien qu'afin de réaliser leur émancipation et en même temps la noble forme vers laquelle la société actuelle se dirige par ses propres forces économiques, ils auraient à traverser de longues luttes et toute une série de progrès historiques, qui transformeraient les circonstances et les hommes; ils n'ont pas à appliquer un idéal, mais à dégager les élémens de la société nouvelle que contient en elle-même l'ancienne société qui s'écroule. » On reconnaît ici Marx et l'école historico-économique, dont l'esprit est complètement différent de celui du jacobinisme s'imaginant qu'on improvise une transformation sociale à coups de décrets. Mais on peut répondre aux chefs de l'Internationale : Si la société actuelle doit enfanter la société future en vertu de ses « propres forces économiques » et par « une série de progrès historiques », pourquoi employer la violence, pourquoi des insurrections et des coups de main ? Condamnez ces moyens des anciens révolutionnaires qui ne peuvent aboutir. Bientôt l'opposition entre les deux doctrines, — le socialisme « historico-scientifique » d'une part et le socialisme des ignorans et des violens de l'autre, — allait amener une scission et par suite la chute de l'Internationale.

En 1871, il n'y eut point de congrès. Une conférence de délégués se réunit à Londres le 27 septembre. On ne s'y occupa point de questions théoriques, mais des moyens de propagande. Voici ceux qui furent recommandés : étude des moyens d'attirer les ouvriers de la campagne, organisation de sections de femmes, alliance internationale des associations ouvrières par corps de métiers statistique générale de la situation des travailleurs, nécessité pour les ouvriers d'entrer dans le mouvement politique, même en s'alliant au radicalisme bourgeois. — Cette conférence ne fit qu'enregistrer

les idées de Marx, qui dirigeait en réalité le conseil général. Rien de plus naturel ; il était infiniment supérieur à ses collègues par ses connaissances et par son esprit pratique. Mais sa dictature ne pouvait manquer de soulever une opposition haineuse dans ces nombreux groupes appartenant à différentes nationalités et obéissant à des courans d'idées très opposés. Le signal de la révolte partit de Neuchâtel. Quelques sections des ouvriers du Locle et de la Chaux-de-Fonds, sous la direction d'un chef actif, James Guillaume, s'élevèrent contre l'autorité excessive que s'arrogeait le conseil général et, se séparant des autres groupes de la Suisse romande, constituèrent la fédération du Jura ; on les désigna sous le nom de « fédéralistes » ou « d'autonomistes. » Les « blanquistes, » représentant la tradition jacobine, s'élevaient aussi très vivement contre la théorie de « l'évolution historique » du « juif allemand. » Enfin les plus ardens dans leur opposition étaient les « anarchistes » qui suivaient Bakounine. Au congrès de la *Ligue de la Paix*, réuni à Lausanne sous la présidence de Victor Hugo en 1869, Bakounine avait proposé de voter l'athéisme et le communisme. Battu à une grande majorité, il avait fondé alors l'*Alliance de la démocratie socialiste*. D'autre part, le conseil général interdit aux sections de l'Internationale de prendre un nom particulier et se réserva le droit de suspendre ou de dissoudre celles qui n'obtempéreraient pas à cette défense.

Le congrès de La Haye (du 2 au 7 septembre 1872) fut le champ de bataille où se choquèrent ces tendances opposées. On y compta soixante-cinq délégués représentant, quatre la Hollande, huit la Belgique, deux le Danemark, huit l'Allemagne, sept la Suisse, onze la France, quatre l'Espagne, six l'Amérique, dix l'Angleterre, un le Portugal, un l'Irlande, un la Hongrie, un l'Australie. Le combat s'engagea à propos des pouvoirs du conseil général, que les autonomistes voulaient réduire à n'être plus qu'un bureau de renseignements. Guillaume attaqua Marx en face. « Il y en a, dit-il, qui prétendent que l'Internationale est l'invention d'un homme habile, doué de l'infaillibilité en matière sociale et politique, contre qui nul n'a droit d'opposition. Notre association n'aurait ainsi qu'à obéir à l'autorité despotique d'un conseil institué pour maintenir cette orthodoxie nouvelle. D'après nous, l'Internationale est née spontanément des circonstances économiques actuelles, et nous ne voulons pas d'un chef qui juge des hérésies. » La majorité était acquise à Marx. Aussi, loin de supprimer le conseil général, elle lui accorda le droit de suspendre des sections et même des fédérations, sauf appel au congrès. Cette décision souleva les plus vives protestations. Les blanquistes, entre autres Ranvier, Cournet et Vaillant, quittèrent le congrès. Vint ensuite l'examen du cas de Bakounine et de Guillaume. Tous deux furent déclarés exclus comme con-

vaincus de faire partie de l'*Alliance*, société secrète fondée avec des statuts complètement opposés à ceux de l'Internationale. Marx fit aussi décider que le siège du conseil général serait transporté à New-York. Il espérait ainsi le soustraire aux causes de division qui le minaient en Europe. Il prétendit que c'était le moyen d'attirer les ouvriers des États-Unis qui, dans cette république démocratique, pourraient se rendre maîtres du pouvoir et ainsi appliquer les réformes sociales. Le congrès de La Haye donna le coup de mort à l'Internationale.

Comme au sein de la commune de Paris, les rivalités personnelles opérèrent leur œuvre ordinaire de désorganisation. Ceux qui, sans tenir compte des nécessités naturelles, veulent éliminer complètement tout principe d'autorité sont immédiatement punis de leur tentative insensée par la ruine de leur œuvre. Il est dans la nature des choses que les plus capables arrivent à la direction et au commandement. Les ignorans qui sont aussi les envieux résistent. L'anarchie et bientôt la décomposition s'ensuivent.

Immédiatement après le congrès de La Haye, les « jurassiens » levèrent l'étendard de la révolte. Ils convoquèrent à Saint-Imier un congrès séparatiste qui déclara qu'il refusait de se soumettre aux décisions de La Haye et qu'il continuait à considérer les compagnons Bakounine et Guillaume comme membres de l'Internationale. D'autre part, le nouveau conseil général transporté à New-York publia, dès le 20 octobre 1872, une adresse où il expose la nécessité d'un pouvoir central et où il s'efforce de démontrer que ce n'est pas en prenant « l'anarchie » pour principe qu'on pourra lutter contre les forces organisées de la bourgeoisie. Mais les résistances contre cette autorité lointaine, qui ressemblait à celle d'une papauté nouvelle, se généralisèrent. Guillaume, dans une brochure intitulée *la Fédération internationale du Jura*, résuma avec précision tous les griefs des « autonomistes. » Le conseil général répondit par des excommunications. Il exclut successivement l'association des femmes fondée à New-York par les deux prêtresses de l'amour libre, les dames Woodhull et Castin, la fédération belge, de Bruxelles, la fédération espagnole de Cordoue et celle de Londres, qui avaient déclaré rejeter les décisions de La Haye, et il refusa de reconnaître une fédération italienne qui ne s'était pas conformée aux statuts. L'Internationale de Marx perdit ainsi peu à peu toute influence dans les pays latins. Il ne lui resta quelques fidèles qu'en Angleterre, en Allemagne et en Amérique. Pour rallier ses forces dispersées, il convoqua un congrès général à Genève le 8 septembre 1873. De leur côté, les autonomistes dissidens décidèrent de se réunir dans la même ville le 2 septembre. Nous avons donc deux Internationales en présence.

Vingt-huit délégués parurent au congrès des autonomistes. On com-

mença par entendre les rapports sur la situation dans les différens pays. Le représentant de l'Espagne, Farga Pelissier, fut le seul qui pût donner des nouvelles favorables; on y comptait plus de sept cents associations diverses avec cinquante mille membres, et bientôt on verrait les ouvriers des grandes villes se soulever en masse pour faire triompher le principe de l'anarchie. On s'apercevait que Bakounine avait été l'apôtre du socialisme en Espagne. Dès 1871 et 1872, la propagande socialiste était si active que le ministre des affaires étrangères du roi Amédée envoya à tous les agens diplomatiques une circulaire en date du 9 février 1872, proposant à tous les gouvernemens une action commune pour l'arrêter partout. Lord Granville répondit en objectant le droit d'asile admis par les lois anglaises, et ce projet de croisade n'eut pas de suites. Les désordres dont la Péninsule fut bientôt le théâtre vinrent prouver cependant que le danger n'était pas imaginaire. Les nouvelles des autres pays étaient assez décourageantes. Les divisions des chefs avaient arrêté la propagande. Les débats n'offrirent rien d'intéressant. Les autonomistes firent sans peine prévaloir leurs idées. Le conseil général fut supprimé aux applaudissemens enthousiastes de l'assemblée. Plus d'autorité, plus de direction, tel est l'idéal. Chaque congrès détermine la localité où se réunira le congrès suivant et la fédération de cette localité tient la correspondance, sert d'intermédiaire et prépare les questions à traiter. Aucune rétribution n'est exigée. Ainsi ni gouvernement ni budget. On arrive presque à la perfection absolue, qui consisterait à tout supprimer. Le compagnon Van den Abeele fait une objection : « Nous autres, Hollandais, dit-il, nous sommes partisans de la méthode expérimentale. Un pouvoir central est mauvais. Essayons d'établir trois commissions. J'admets l'anarchie, mais sommes-nous assez forts pour l'appliquer immédiatement? — Comment! répond le délégué français Brousse, vous voulez abattre l'édifice autoritaire; l'anarchie est votre programme, et vous reculez devant les conséquences de votre œuvre! Encore un coup de hache et que tout s'écroule. » Ils travaillaient en effet à enterrer leur association. Les résultats naturels de leurs principes devaient se produire. De l'impuissance on allait passer à la non-existence.

Eccarius, le lieutenant de Marx, dont il venait de se séparer et le seul qui eût quelque valeur parmi les « autonomistes » présens, résuma en quelques mots l'histoire de l'Internationale dans son discours de clôture : « L'ancienne Internationale, dont la première pierre fut posée à Saint-Martin's-Hall, le 28 septembre 1864 et dont l'édifice fut achevé au congrès de Genève en 1866, a cessé d'exister. Celle que nous fondons en est complètement distincte. L'initiative était venue des unions de métiers de Londres, qui vou-

laient qu'on s'occupât de questions politiques, et des proudhoniens, qui ne le voulaient point. Les premiers poursuivaient l'application des principes de l'unionisme, c'est-à-dire le relèvement du salaire par la coalition et la grève; les seconds visaient à réaliser leurs théories de reconstitution sociale. A Bâle, les proudhoniens ont succombé, mais en même temps l'élément unioniste était annihilé par les rivalités personnelles au sein du conseil général. A Paris, au contraire, les unionistes l'emportaient absolument sur les proudhoniens. En 1870 on aurait peut-être pu rétablir la concorde, mais la guerre y mit obstacle. Déjà, avant le congrès de La Haye, le conseil était divisé en deux partis hostiles, et quand il obtint le droit d'exclusion, il donna le coup de mort à l'ancienne association. »

L'Internationale des marxistes tint ses séances du 8 au 13 septembre. Marx lui-même n'y assista point. Il y eut une trentaine de délégués représentant l'Allemagne, la France, l'Angleterre, la Suisse et la Hollande. Ce qui montre le peu d'influence que l'association exerçait, c'est que l'Allemagne, où le socialisme prenait un si prodigieux développement, n'était représentée que par un seul délégué, Burckhart. S'il est seul, dit-il, c'est à cause des « frais considérables qu'entraîne l'envoi d'un représentant dans une ville aussi éloignée que Genève. » Ceci peint la situation. Les divers rapports présentés au congrès montrent les progrès des idées socialistes, mais n'indiquent pas qu'elles aboutissent à l'Internationale. Deux questions principales furent discutées : d'abord, les classes ouvrières doivent-elles prendre part aux luttes politiques, ou bien s'abstenir et préparer en silence la révolution sociale ? On décida, comme déjà précédemment, qu'elles doivent s'occuper de la politique et au besoin s'allier à la bourgeoisie pour obtenir toutes les réformes utiles aux travailleurs. Second point : les ouvriers doivent partout s'associer en corps de métiers qui formeront des fédérations nationales, lesquelles s'uniront entre elles pour constituer une ligue universelle par métier. Celle-ci aurait pour mission de donner régulièrement des renseignements sur la situation du travail et d'en défendre les intérêts dans les divers pays. On le voit, c'est l'idée mère de l'Internationale qui reparaît, mais spécialisée et appliquée dans chaque métier. Ce congrès fut le dernier organisé par les marxistes. Leur chef, l'auteur du livre fameux *Das Kapital*, semble s'être depuis lors retiré complètement de la vie active pour préparer dans sa retraite, à Londres, le second volume de son ouvrage annoncé depuis longtemps.

Les autonomistes convoquèrent une assemblée générale à Bruxelles le 7 novembre 1874. Dans le compte-rendu officiel nous voyons qu'elle n'eut plus rien d'international que le nom. Il n'y figure qu'une vingtaine de délégués, tous Belges, sauf Gomez pour

l'Espagne, Switzguebel pour la fédération jurassienne et Eccarius pour la branche de Bethnal-Green de Londres. Le compte-rendu n'offre d'intéressant qu'un long rapport du délégué de Paepe sur les services publics et une adresse du *Comité italien pour la révolution sociale*, qui est très curieux. En effet, il dépeint parfaitement le caractère particulier du mouvement socialiste en Italie, et il prouve aussi qu'il n'est pas bon de l'exclure du droit commun, en lui enlevant la faculté d'agir ouvertement. L'adresse constate d'abord que « les masses italiennes, plutôt disposées à la conspiration, n'acceptent l'Internationale qu'avec grande défiance... Cette organisation au grand jour est un système absurde... La liberté de parole, de réunion et de presse, et les autres libertés inscrites dans le statut italien sont autant de pièges dont nos ennemis savent profiter. Aussi réclame-t-on de toutes parts un changement radical du système, et déjà une vaste et solide conspiration socialiste révolutionnaire commence à étendre vigoureusement des racines pénétrant jusque dans les couches les plus profondes du prolétariat italien... La suppression en masse, décrétée par le gouvernement, nous a conduits à la plus sévère conspiration. Cette dernière organisation étant très supérieure à la première, nous pouvons nous féliciter que les persécutions aient mis fin à l'Internationale publique. Nous continuerons à marcher dans la voie secrète que nous avons adoptée comme la seule qui puisse nous conduire à notre but final, la révolution sociale. » La compression tentée en ce moment en Allemagne a les mêmes résultats. Le socialisme, au lieu d'agir au grand jour, se transforme en une conspiration dont les progrès sont aussi rapides, les dernières élections l'ont prouvé, et dont le danger est bien plus réel. La liberté a un double avantage : elle révèle bientôt l'impuissance et le néant des fausses doctrines, et d'autre part elle avertit les conservateurs de se tenir sur leurs gardes et d'accomplir les réformes réclamées par la justice et l'intérêt général.

Le huitième congrès, réuni à Berne le 26 octobre 1876, ne fut pas plus international que le précédent. Il se composait presque exclusivement de délégués de la fédération jurassienne, auxquels s'adjoignent un Belge, deux Espagnols, deux Français et quelques Italiens. Les rapports des différens pays constatent que l'Internationale voit diminuer presque partout le nombre de ses adhérens. Le vide se fait. La fameuse association se meurt. On décide pour la sauver de convoquer pour l'année suivante à Gand un congrès universel du socialisme. On espère ainsi regagner le terrain perdu. Dans le compte-rendu, je ne trouve à signaler qu'une discussion entre le délégué belge, César de Paepe, qui défend l'état, et le délégué italien, Malatesta, qui au nom des « anarchistes » en

demande la suppression. Il est curieux de voir à quel point les idées « anarchistes » ressemblent à celles des économistes à outrance : « La société, dit Malatesta, n'est pas l'agrégation artificielle opérée par la force ou par un contrat d'individus naturellement réfractaires. C'est un corps organique vivant, dont les hommes sont les cellules concourant solidairement à la vie et au développement du tout. Elle est régie par des lois immanentes, nécessaires, immuables comme toutes les lois naturelles. Il n'existe pas un pacte social, mais bien une loi sociale. Qu'est donc alors l'état ? Une superfétation — (les économistes disaient un chancre), — qui vit aux dépens du corps social et qui n'a d'autre but et d'autre effet que d'organiser et de maintenir l'exploitation des travailleurs. C'est pourquoi nous voulons détruire l'état. Comment s'organisera ensuite la société ? Nous ne pouvons le savoir. Nous nous défions de toutes les solutions utopiques. Nous ne voulons plus du socialisme artificiel, fantastique, anti-scientifique, « du socialisme de cabinet, » et nous le combattons comme réactionnaire. Notre seul but doit être de détruire l'état. Ce sera au fonctionnement libre et fécond des lois naturelles de la société à accomplir les destinées de l'humanité. » Ceci est l'expression des idées qui tendent de plus en plus à dominer parmi les socialistes en France, en Italie et en Espagne. L'influence du positivisme et de Herbert Spencer est manifeste.

Avant de se rendre au congrès universel de Gand, les « anarchistes » se réunirent à Verviers, en Belgique, du 5 au 8 septembre 1879. Ils donnèrent à cette réunion, où se trouvaient en tout une dizaine de délégués étrangers, le nom pompeux de « Neuvième congrès général de l'Association internationale des travailleurs. » Les questions discutées trahissent une singulière naïveté. Ainsi : « Dans quelque pays que le prolétariat triomphe, nécessité absolue d'étendre ce triomphe à tous les autres pays. » On ne dit pas comment. « Quels sont les moyens propres à réaliser le plus vite possible l'action révolutionnaire socialiste ? » On passe à l'ordre du jour. « Quels sont les moyens de propagande pour les compagnons d'Égypte ? » Le point reste à l'étude. On arrive à la puérité.

A Gand, le 9 septembre, s'ouvrit « le congrès socialiste universel. » Un cortège d'environ quatre mille ouvriers traverse la ville le drapeau rouge en tête et aux sons de *la Marseillaise*. La police laisse faire, et le public passe indifférent. Nul ne s'effraie, et l'ordre n'est pas un moment troublé. Les séances sont déclarées publiques. Mais presque personne n'y assiste, pas même les ouvriers enrôlés dans l'Internationale. On compte quarante-six délégués appartenant à différentes nationalités, seulement la plupart ne représentent que des groupes insignifiants. On espérait réconcilier les anarchistes et les autoritaires, mais le combat ne

tarde pas à s'engager au sujet de l'état et du rôle à jouer par les ouvriers dans les questions politiques. Liebknecht, député au Reichstag allemand, et César de Paepe soutiennent que les fonctions de l'état doivent être étendues; qu'il doit devenir propriétaire des instrumens de travail, et qu'en attendant, les ouvriers ont intérêt à prendre part aux luttes politiques et à obtenir des améliorations successives. James Guillaume, le fondateur de la *Fédération du Jura*, défend la thèse des « autonomistes. » Le capital et le fonds productif doivent appartenir aux sociétés ouvrières, c'est-à-dire aux corps de métiers. Cet idéal ne peut être atteint que par la révolution. Les ouvriers n'ont rien à attendre des partis politiques, même les plus radicaux, qui ont toujours trompé et exploité le peuple. Le régime parlementaire et le suffrage universel sont un leurre. Quant aux améliorations de détail, elles ne sont qu'un danger. En donnant une certaine satisfaction au peuple, elles amortissent les sentimens révolutionnaires. — De Paepe répondit en reproduisant une pensée profonde, admirablement exprimée par Tocqueville, dans le xvii^e chapitre de *l'Ancien Régime* : « Quand le peuple est écrasé par la misère, il se résigne. C'est quand il se redresse et qu'il regarde au-dessus de lui qu'il est porté à s'insurger. » — Au vote, les anarchistes se trouvèrent en minorité. Ils déclarèrent alors que les principes des deux écoles étaient trop opposés pour qu'on pût agir en commun, et la scission fut définitivement consommée. Le principe anarchique avait accompli son œuvre de dissolution. La seconde Internationale disparut comme celle de Marx. Le mot est encore souvent employé pour désigner certains groupes du socialisme militant, mais il n'existe plus aujourd'hui aucune association universelle à laquelle cette désignation puisse s'appliquer. Cependant le spectre survit et continue à agir comme s'il avait encore quelque réalité. Il est vrai que l'Internationale n'a jamais été qu'une ombre, c'est-à-dire une idée qui n'a pu prendre corps.

Résumons cette esquisse de la grandeur et de la décadence de l'Internationale. Comme l'a dit un de ses chefs, Eccarius, elle est née de la conjonction de deux tendances : celle des *trade-unions* d'Angleterre, poursuivant l'accroissement des salaires par la coalition et la grève sur le terrain économique actuel, et celle du socialisme français et allemand visant à changer radicalement les bases actuelles de l'ordre social. La première de ces tendances a dominé jusqu'en 1869. Depuis lors et surtout après la chute de la commune, l'élément révolutionnaire l'a emporté complètement. Ce qui a fait le succès rapide et en apparence si effrayant de l'Internationale, c'est qu'elle répondait à ce sentiment de mécontentement et de révolte qui s'est répandu peu à peu dans la classe ouvrière de tous les pays civilisés. Les mêmes irritations, les mêmes aspirations

fermentant partout, il n'était pas difficile d'établir entre elles un lien commun; mais la puissance réelle dont a disposé l'association a toujours été insignifiante. Elle n'a jamais connu même approximativement le nombre de ses adhérens. Ainsi que le dit un de ses anciens membres, M. Fribourg, on s'affiliait à l'Internationale « comme on prend un verre de vin. » De 1866 à 1870, la plupart des sociétés ouvrières et les socialistes, individuellement, déclaraient adhérer, et c'était tout. C'est ainsi que Cameron, délégué des États-Unis au congrès de Bâle, y apporta, comme nous l'avons vu, l'adhésion en masse de huit cent mille ouvriers, mais ces adhésions étaient absolument platoniques. Elles n'apportaient à l'association ni autorité, ni argent.

On croit que l'Internationale a joué un rôle important dans les grèves devenues si nombreuses depuis quelques années. C'est une erreur. Sans doute très souvent les grévistes faisaient nominalement partie de l'association. Mais d'abord les chefs de l'Internationale ne considéraient la grève que comme un pis-aller. En second lieu, ils craignaient de la conseiller, sachant qu'un échec diminuerait beaucoup leur crédit. Enfin ils manquaient absolument de ressources. Nous trouvons dans les livres de M. Oscar Testut (1) des détails curieux à ce sujet. A chaque occasion, le conseil général avoue qu'il n'a pas d'argent ou bien il envoie des sommes tout à fait insignifiantes. La plus infime *trade-union* anglaise a une caisse mieux garnie. Dans tous les congrès, on cherche, sans les trouver, les moyens de faire rentrer les cotisations, qui n'étaient pourtant que de 0 fr. 10 par an. Ce n'est pas l'Internationale qui a fomenté les grèves, ce sont les grèves qui ont développé l'Internationale.

Les causes du déclin rapide de la fameuse association sont faciles à découvrir, et elles sont instructives. D'abord comme organisatrice de grèves, ce qui était son but principal et pratique, elle s'est montrée timide et impuissante. Les corps de métier n'ont pas tardé à s'en apercevoir, et l'ont abandonnée. Ensuite elle avait pris pour devise : « Émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes. » On voulut donc se passer des bourgeois radicaux, « des phraseurs, » « des intrigans, » qui, la révolution faite, arrivent au pouvoir et laissent les ouvriers dans la même condition qu'auparavant. La plupart des délégués étaient néanmoins des « bourgeois; » mais, au fond, le sentiment de révolte contre la direction aristocratique des plus intelligens persista toujours, et elle s'en prit surtout à Karl Marx, le vrai fondateur de l'Internationale et la seule tête politique qu'elle contiât. Or faire vivre une vaste association reliant des groupes très nombreux de nationalité différente et obéissant parfois à des courans d'idées divergens, faire usage de

(1) *L'Internationale au ban de l'Europe et l'Internationale*; Paris, Lachaud 1873.

la publicité, seul moyen de propagande, et cependant échapper aux lois répressives des divers états, c'était évidemment une entreprise très difficile. Comment aurait-elle pu durer après qu'on avait frappé d'ostracisme le seul homme capable de la diriger? La cause de l'échec n'est pas accidentelle, elle tient au caractère même de la tentative. Les travailleurs ne veulent plus suivre les bourgeois radicaux, parce que les libertés politiques, la république et même le suffrage universel, que ceux-ci revendiquent ou décrètent, ne changent pas les relations du travail et du capital, et d'autre part l'ouvrier est évidemment incapable de diriger un mouvement révolutionnaire qui devrait résoudre les mille difficultés que soulève tout changement dans l'ordre économique. Le socialisme révolutionnaire aboutit ainsi à une impasse et à l'impuissance pratique.

Une autre cause encore a contribué à la chute si rapide de l'Internationale, ce sont les rivalités de personnes. Comme au sein de la commune, on se divise, on se soupçonne, on s'injurie, et bientôt arrivent les scissions définitives. Nulle autorité ne s'impose. L'entente devient impossible; on aboutit à l'anarchie, à l'impuissance, et, si on permet un mot vulgaire qui exprime bien la chose, au gâchis. Ceci est encore un avertissement. Eh quoi! vous voulez abolir l'état et supprimer le chef d'industrie, et vous comptez que l'ordre sortira naturellement de la libre initiative des associations fédérées? Mais si vous, qui constituez apparemment l'élite de la classe ouvrière, vous n'êtes point parvenus à vous entendre assez pour maintenir en vie une société qui ne vous demandait aucun sacrifice et qui n'avait qu'un but voulu par tous, « la guerre à l'infâme capital, » comment de simples ouvriers resteront-ils unis alors qu'il s'agira, dans un contact journalier, de régler des intérêts en lutte constante et de prendre des décisions touchant la rémunération de chacun? Vous n'avez pas voulu vous soumettre à un conseil général qui ne vous imposait rien; comment, dans l'atelier, obéirez-vous aux ordres des chefs qui devront déterminer votre tâche et diriger votre travail? L'Internationale est morte, non par la sévérité des lois ou la persécution des gouvernans, mais de mort naturelle et d'anémie. Toutefois sa carrière, si courte qu'elle ait été, a laissé dans la vie contemporaine des traces qui ne disparaîtront pas de sitôt. Elle a donné une redoutable impulsion au socialisme militant, principalement dans les pays latins. Elle a fait de l'hostilité des ouvriers contre les maîtres un mal chronique, en leur persuadant qu'ils forment une classe fatalement vouée à la misère par les privilèges iniques du capital. C'est ce qu'on verra mieux encore en suivant le développement de l'Internationale dans les différens états.

ÉMILE DE LAVELEYE.